



(L'Association des journalistes professionnels de Madagascar) a été créée en 1974, elle est devenue l'Association des journalistes professionnels de Madagascar (AJPM) en 1994. Elle a pour objectif de défendre les intérêts des journalistes professionnels de Madagascar, de promouvoir leur profession, de défendre la liberté d'expression et de l'information, de lutter contre la corruption et les abus de pouvoir, et de contribuer au développement du pays.

Après avoir été reconnue comme association d'intérêt public par la loi n° 27-2021/MMC/C6-2021 (23 mars 2021) et après avoir été déclarée d'utilité publique par le décret n° 115/2021/PJ (15 septembre 2021), elle a obtenu le statut d'association reconnue d'utilité publique.

Elle a pour objet de défendre les intérêts des journalistes professionnels de Madagascar, de promouvoir leur profession, de défendre la liberté d'expression et de l'information, de lutter contre la corruption et les abus de pouvoir, et de contribuer au développement du pays.

14 442 14

24 mars 2021



*(Handwritten signature)*